

COMMUNE DE CAMARET-SUR-AIGUES

EXTRAIT DU REGISTRE
DES
DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL

Département de
VAUCLUSE

Arrondissement
de CARPENTRAS

Séance du 15 juin 2023

Nombre de membres
En exercice : 27
Présents : 19
Votants : 26

L'An deux mille vingt-trois, le quinze juin à dix-neuf heures,

*le CONSEIL MUNICIPAL de Camaret-sur-Aigues, dûment
convoqué le 8 juin 2023, s'est réuni au nombre prescrit par la
Loi, dans le lieu habituel de ses séances,*

*Sous la présidence de **Philippe de BEAUREGARD, Maire.***

N°2023/DELIB/031

Objet :
*Budget principal 2023
Décision modificative
n°1*

Rapporteur :
*Philippe de
BEAUREGARD*

Présents : Hervé AURIACH, Sylvette GILL, Christine WINKELMANN, Antonio MUGA, Jean-Luc DA COSTA, adjoints. Christiane VEZIAN, Raymond KARASZI, Laurence TURCHINI, Martine KOENIGER, Jean-Paul LENER, Elvire TEOCCHI, Christophe LACROIX, Jean-Baptiste SAVIN, Richard BRANCORSINI, Jean-François NORMANI, Françoise VIRLOUVET, Chantal BERGEL et Claude CHEVALIER, Conseillers Municipaux.

Procurations : Lilliane DIAZ donnant procuration à Philippe de BEAUREGARD, Jean-Michel MARLOT donnant procuration à Jean-Luc DA COSTA, Renée SOVERA donnant procuration à Sylvette GILL, Francine DENEUX donnant procuration à Elvire TEOCCHI, Patricia ROCHE donnant procuration à Christine VEZIAN, Patrick FARRE donnant procuration à Raymond KARASZI, Isabelle LATARD donnant procuration à Hervé AURIACH.

Absents excusés : Gérard THON.

Considérant la désignation de Monsieur Jean-Paul LENER, comme secrétaire de séance,

Le Conseil Municipal,

Conformément à l'article L 1612-11 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est proposé une décision modificative du budget principal permettant d'ajuster les prévisions budgétaires initiales votées le 5 avril 2023 tout en maintenant l'équilibre budgétaire.

La présente décision modificative tient compte des réalisations d'ores et déjà effectuées et de celles en cours.

Vu l'article L 1612-11 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n°2023/DELIB/020 du 5 avril 2023 portant approbation du budget primitif de la Commune de Camaret-sur-Aigues pour l'exercice 2023,

Vu les différentes réalisations effectuées en 2023 et celles en cours,

Vu l'avis de la commission des finances réunie le 07 juin 2023,

DECIDE à l'unanimité des votants – 4 ABSTENTIONS (Jean-Baptiste SAVIN, Richard BRANCORSINI, Jean-François NORMANI et Françoise VIRLOUVET) :

- D'adopter la décision modificative N°1 du budget principal de la Commune telle qu'annexée.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.

Philippe de BEAUREGARD,
Maire

A blue circular official stamp of the Mayor of Camaret-sur-Aigues is partially obscured by a large, stylized black ink signature.

Jean-Paul LENER,
Secrétaire de séance

A large, stylized black ink signature of Jean-Paul Lener.

Publié sur le site de la commune le : 20 JUIN 2023
Transmis en Préfecture de Vaucluse le : 16 JUIN 2023

Le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Nîmes dans un délai de deux mois à compter de sa notification et/ou de sa publication. Le Tribunal Administratif peut être saisi au moyen de l'application informatique télérécurse citoyen accessible par le biais du site www.telerecours.fr.

A blue circular official stamp of the Mayor of Camaret-sur-Aigues, Vaucluse, with a stylized signature over it.

84029 Code INSEE	CAMARET SUR AYGUES BUDGET ANNUEL	DM n°1 2023
----------------------------	--	--------------------

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Municipal

DM1

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
INVESTISSEMENT				
R-1321-211 : Subv. non transf. Etat et établissements nationaux	0,00 €	0,00 €	0,00 €	50 000,00 €
R-1321-552 : Subv. non transf. Etat et établissements nationaux	0,00 €	0,00 €	0,00 €	47 750,00 €
TOTAL R 13 : Subventions d'investissement	0,00 €	0,00 €	0,00 €	97 750,00 €
D-21351-551 : Install. générales des constructions - Bâtiments publics	0,00 €	14 750,00 €	0,00 €	0,00 €
D-21352-552 : Install. générales des constructions - Bâtiments privés	0,00 €	100 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-21532-211 : Réseaux d'assainissement	36 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-21538-845 : Autres réseaux	0,00 €	6 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-21568-12 : Autre matériel et outillage d'incendie et de défense civile	0,00 €	10 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-2158-020 : Autres installations, matériel et outillage techniques	0,00 €	3 000,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles	36 000,00 €	133 750,00 €	0,00 €	0,00 €
Total INVESTISSEMENT	36 000,00 €	133 750,00 €	0,00 €	97 750,00 €
Total Général		97 750,00 €		97 750,00 €

